

## EXPLICATION D'UN TEXTE LATIN

### ÉPREUVE À OPTION : ORAL

Sophie Aubert-Baillet, Jean-Christophe Jolivet

**Coefficient de l'épreuve :** 3

**Durée de préparation de l'épreuve :** 1 heure

**Durée de passage devant le jury :** 30 minutes dont 20 minutes maximum d'exposé et 10 minutes de questions.

**Type de sujets donnés :** texte d'environ 18 lignes à traduire et à commenter.

**Modalités de détermination du texte :** tirage au sort entre 3 enveloppes contenant chacune un sujet. Chaque sujet comporte un titre, des mots de vocabulaire, éventuellement une ou plusieurs indications historiques.

**Liste des ouvrages généraux autorisés :**

- Grimal P., *Dictionnaire de la mythologie grecque et romaine*, Paris, 1951 (ou éditions suivantes)
- *Westermanns Atlas zur Weltgeschichte. I. Vorzeit. Altertum*, Berlin-Hambourg-Munich-Kiel-Darmstadt, 1963

**Liste des ouvrages spécifiques autorisés :** Le livre d'où est tiré le passage est fourni (dans une collection unilingue).

Ainsi que le précisait le rapport de l'an dernier, l'épreuve d'option s'appuie désormais sur des textes un peu plus courts (environ 18 lignes de prose selon le format « Budé » ou bien 18 à 20 vers), et le jury a veillé à fournir aux candidats un peu plus de vocabulaire qu'au cours des années précédentes.

Vingt-trois candidats ont passé en 2014 l'épreuve de latin, soit plus du double qu'en 2013. Le jury se réjouit d'une telle évolution, même si les prestations entendues ont obtenu des résultats contrastés : certaines ont été décevantes, en raison de traductions approximatives ou de commentaires sans relief, d'autres enthousiasmantes au contraire par la précision et l'élégance de la traduction proposée, ainsi que par la finesse et la richesse de l'analyse.

Dans ses grandes lignes, l'épreuve d'option est identique à celle du tronc commun. Les futurs candidats liront donc avec profit le rapport de l'épreuve commune. La principale différence réside dans le fait que les textes tirés au sort ne ressortissent pas à la thématique au programme. Par ailleurs, le jury se montre un peu plus exigeant dans l'épreuve d'option, tant pour la traduction que pour le commentaire. Pour la traduction tout d'abord : on ne saurait trop insister sur l'importance d'une pratique quotidienne du petit latin en vue de la préparation du concours, à l'écrit comme à l'oral, et sur la nécessité d'un apprentissage systématique du vocabulaire le plus usuel. Pour le commentaire ensuite : il est indispensable de posséder une solide connaissance de l'histoire, de la civilisation, de la littérature et de la culture antiques avant d'aborder cette épreuve. On attend par exemple des candidats qu'ils puissent s'exprimer - sans pour autant verser dans l'érudition - sur l'anecdote des perles de Cléopâtre dissoutes dans le vinaigre, la dimension stoïcienne de Caton le Jeune, les grandes lignes de l'intrigue de *l'Âne d'or* d'Apulée, la conception cicéronienne de l'histoire ou encore l'intertexte homérique dans un extrait de *l'Énéide*.

Cette année, le jury a proposé à chaque candidat de revenir sur quelques points de sa traduction avant de passer au commentaire. Presque tous ont accepté, ce qui a permis aux plus réactifs d'entre eux de réorienter leur analyse du texte, le cas échéant, et d'obtenir ainsi une bien meilleure note à leur épreuve. Les autres ont bénéficié d'une reprise de l'ensemble de leur oral à l'issue de leur commentaire.

**Auteurs proposés cette année :** Apulée, Cicéron, Lucain, Lucrèce, Ovide, Perse, Plaute, Pline l'Ancien, Properce, Quintilien, Salluste, Suétone, Térence, Virgile.